

Monsieur A. GOFFART

Directeur de la Direction de l'Urbanisme –
A.A.T.L. -

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1030 BRUXELLES

V/réf. : 03/pfd/143627 (Correspondante : V. Psachoulis)
N/réf. : AVL/CC/BSA-2.27/s.339
Annexes : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BERCHEM-SAINTE-AGATHE – Rue du Broeck, 51 : Fermette « Pie Konijn ». Rénovation
avec logement pour le gestionnaire et garage pour stockage

En réponse à votre lettre du 10 décembre 2003 sous référence, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 7 janvier 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit :

Pour rappel, la ferme « Pie Konijn » est un bien classé qui a fait l'objet de plusieurs demandes de travaux précédentes auxquelles la CRMS n'a pu souscrire étant donné l'importance des aménagements projetés, relevant davantage de la rénovation que de la restauration.

Par ailleurs, la présente demande ne diffère quasiment pas de celle adressée à la CRMS en octobre 2002 et ne prend aucunement en considération les remarques que la Commission avait alors formulées à l'issue de l'examen du dossier en séance du 6 novembre 2002, ni celles énoncées dans ses avis antérieurs, exception faite de la restitution de la serre.

La Commission se voit donc contrainte de réitérer les mêmes remarques que précédemment (cf. copies en annexe des avis des 11.09.02 et 09.11.02).

Afin de débloquer le dossier et d'évaluer l'état actuel de la ferme (son inoccupation a pu entraîner d'éventuelles dégradations, etc.), la C.R.M.S. va prendre contact avec les parties concernées pour organiser leur rencontre ainsi qu'une nouvelle visite du site dans l'espoir d'aboutir à des décisions plus constructives concernant son réaménagement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S.